

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2009)
Heft: 1844

Artikel: Conformisme politique et boulet bancaire : les difficultés d'UBS révèlent une dépendance pour l'économie suisse que la classe politique dominante refuse de prendre en compte

Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013983>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conformisme politique et boulet bancaire

Les difficultés d'UBS révèlent une dépendance pour l'économie suisse que la classe politique dominante refuse de prendre en compte

André Gavillet (4 novembre 2009)

La crise financière a, paradoxalement, redoré les banques. Certes pas leur image (attirait du gain facile, spéculation à court terme, bonus injustifiés, etc.), mais leur fonction. Si elles n'assument plus la circulation du crédit, l'économie entière est paralysée. L'activité bancaire est donc d'intérêt public. Telle fut la démonstration.

Ce rôle majeur a entraîné l'intervention de l'Etat sous des formes diverses: nationalisation, recapitalisation avec l'argent public, assainissement du bilan par transfert des actifs toxiques. Mais, en échange, quelle garantie est donnée que, désormais, l'activité bancaire est sous contrôle?

Glass-Steagall

A été longuement évoquée aux USA l'opportunité de revenir à la loi Glass-Steagall qui interdisait à une banque de détail de mener des opérations de banque d'affaires. Votée à l'unanimité du Sénat et par 262 voix contre 19 à la Chambre des représentants, elle avait été adoptée en 1933 comme réponse à la crise. Battue en brèche par le *lobby* bancaire, elle ne fut abrogée qu'en 1999.

Les partisans de la loi faisaient valoir que l'activité bancaire de base – à savoir le drainage de l'épargne et l'alimentation du crédit – essentielle à la stabilité économique, ne devait pas être compromise par des

investissements et des affaires à risque.

Les partisans de la banque universelle répondaient que la diversification des activités peut être une force et que, dans la pratique, la distinction entre les diverses formes de crédit est souvent artificielle.

Ce débat concerne la Suisse plus particulièrement. Les deux grandes banques UBS et Credit Suisse sont des banques universelles de taille mondiale mais qui ont aussi une implantation forte dans l'économie nationale. Les risques qu'elles prennent à l'international peuvent mettre en danger, fondamentalement, l'activité indigène. Un tel déséquilibre est une situation unique au monde.

Face à ce risque majeur, quelles précautions prendre? La question a été posée au Parlement par l'UDC et le parti socialiste. Elle a été renouvelée spectaculairement par une conférence de presse, au *casting* insolite, réunissant MM. Blocher, Hayek, Levrat.

Pour quelle réponse? La Banque nationale a fait connaître avec prudence sa préoccupation et a laissé entendre que, sans déstructurer les deux grandes banques, on pourrait imaginer une configuration plus souple. La Finma a confirmé qu'elle imposerait des fonds propres exceptionnels à la hauteur des risques courus par les activités de banque d'affaires. Mais

l'intervention directe de l'Etat se limitera au sauvetage coûteux d'UBS, dont on peut douter, au vu des derniers comptes, qu'il soit définitivement assuré. La vulnérabilité de l'économie suisse demeure.

Rupture

Limiter les dégâts, c'est la politique de la classe dominante et du Conseil fédéral. Aucun signe de rupture avec les pratiques antérieures, usuelles. Kaspar Villiger, ancien président de la Confédération et président en fonction du Conseil d'administration d'UBS symbolise cette continuité.

Des gestes significatifs de rupture sont pourtant possibles. Nous en avons proposé dans DP: plainte pénale contre les anciens dirigeants d'UBS, nouvelle interprétation du secret bancaire appliquée aux contribuables suisses, renouvellement et réorganisation du Conseil fédéral.

L'avantage de la présidence tournante du Conseil fédéral, c'est qu'une fois le tour accompli, le titulaire est éjecté sans douleur, constitutionnellement. Hans-Rudolf Merz va descendre du char présidentiel, qu'il en profite pour quitter aussi le Conseil fédéral. Certes, renouvellement ne signifie pas nouvelle politique. Mais c'est l'occasion propice de dépasser le *statu quo*. A saisir donc.